

Baie rose

Faux poivrier, l'encens, encens, baies roses, café de Chine, poivrier des bas

Nom scientifique *Schinus terebinthifolius*

Synonymes *Schinus antiarthriticus*, *S. mellisii*, *S. mucronulatus*, *Sarcotheca bahiensis*

Famille Anacardiaceae



Photos: CBNM (M.Lacoste / L.Rousseau / J.Hivert)

DESCRIPTION

Allure générale Arbuste pérenne multicaule pouvant atteindre 7 m de hauteur, à l'écorce brune légèrement pustuleuse.

Feuilles Composées, alternes, avec une foliole terminale. 2 à 4 paires de folioles mesurant chacune 1,5 à 7cm de long pour 1 à 3 cm de large. De forme elliptique avec une marge plus ou moins dentée. Les feuilles coupées sentent le poivre.

Fleurs Inflorescence en épis au bout des tiges, composée de très nombreuses petites fleurs. Chaque fleur blanchâtre mesure 1 à 3 mm.

Fruits Petites baies de 5 mm de diamètre de couleur rose à rouge, brillantes. L'enveloppe est cassante à maturité. Chaque baie ne contient qu'une graine.

Graines Graine aplatie et collante de la taille, de la forme et de la couleur d'une lentille.

Caractéristiques Plante aromatique dont les baies sont utilisées comme épices sous le nom commercial de "baie rose". Elles sont toxiques à forte doses comme les autres parties la plante.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Plante dioïque avec une floraison une ou deux fois par an. Les blessures stimulent chez cette espèce la reproduction végétative par émission de rejets à partir du tronc. Multiplication par semis spontanés très importante.

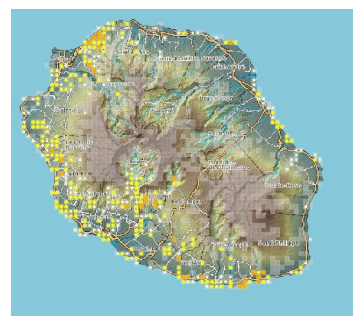
Mode de dissémination

Les graines sont disséminées par les oiseaux qui les consomment. Les eaux de ruissellement, ainsi que le vent sont aussi des facteurs de dispersion.

Conditions de développement

Plante très plastique et très peu exigeante, elle supporte à peu près tous les types de sols y compris les plus pauvres. Supporte l'ombre comme le soleil. Résiste au feu, aux inondations et aux embruns marins.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine Amérique du Sud.

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Introduit en 1843 à La Réunion, cet arbuste se rencontre aujourd'hui sur la majeure partie des zones de basse et moyenne altitude, aussi bien sur la côte au vent que le côté sous le vent, ainsi que dans les cirques au cœur de l'île. La récolte et la vente de ses baies constituent une activité économique.
- Monde** Largement introduite à travers le monde pour la production d'épices. Elle a aussi été introduite pour ses qualités de plante médicinale et de plante paysagère pour la plantation de haies et de brises-vents. Cette espèce figure sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde. Constitue un problème majeur en Floride, à Hawaii et dans le Queensland.
Sites à consulter:
<http://www.plantnet-project.org> <http://www.issg.org>

IMPACTS

Il envahit par des peuplements monospécifiques les étangs littoraux, les estuaires, les embouchures des rivières et les forêts semi-sèches. C'est une plante typique des milieux secondaires dans lesquels elle se développe au détriment de la flore indigène qu'elle prive de lumière. Elle est réputée pour empêcher le développement des autres espèces à proximité immédiate du pied par allélopathie. Elle fait partie des 100 espèces les plus envahissantes de l'UICN.

Le faux poivrier supporte l'ombre et devient rapidement un redoutable concurrent pour les espèces locales et les plantes fourragères. Comme d'autres espèces de la famille des Anacardiaceae, le faux poivrier est toxique (contient des terpènes et des phénols). Leur ingestion peut être fatale aux herbivores.

S. terebinthifolius peut être la cause de problèmes respiratoire chez l'homme en cas d'ingestion en grande quantité.

Le baie rose est exporté à raison de 200 tonnes par an et représente un impact positif sur l'économie locale.

USAGES



Plante médicinale, paysagère et de rente alimentaire pour la production d'épices avec les baies roses, proche du poivre. Il est à l'origine du "miel de baie rose" très apprécié localement (plante mellifère).

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Le faux poivrier fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.